

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 16 décembre 1907, M. Alexandre-Arsène Roze, Chef de gare à Monte Carlo, est autorisé à porter la décoration de Saint-Stanislas, troisième classe, qui lui a été conférée par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

En raison du deuil qui vient de frapper S. Exc. M. Roger, Gouverneur Général de la Principauté, il n'y aura pas de réception cette année au Gouvernement ni à l'Evêché à l'occasion du 1^{er} janvier.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a eu la douleur de perdre son père, qui s'est éteint dans la nuit du 16 décembre, en sa propriété de Rouffignac (Dordogne).

M. Roger a été successivement bâtonnier de l'ordre des avocats, chef du contentieux de la Compagnie d'Orléans, député, sénateur et président du Conseil général de la Dordogne. Des raisons de santé l'obligèrent, il y a quelques années, à donner sa démission. Il joua au Parlement un rôle important. Il prononça notamment un discours très remarqué auquel Gambetta répondit au moment de la discussion sur le scrutin de liste. Il fut pendant plusieurs années rapporteur au Sénat du budget de la guerre et présida le groupe de la gauche républicaine.

M. Roger était âgé de 76 ans. Ses obsèques ont eu lieu jeudi dernier au milieu d'une assistance aussi considérable que recueillie. A l'église, le curé a prononcé les paroles suivantes :

L'aumône aux pauvres, la charité, tel sera le dernier geste, habituel dans sa vie, de M. Emile Roger, ancien sénateur, président du Conseil général de la Dordogne, chef du contentieux de la Compagnie d'Orléans, maire de Rouffignac.

D'autres parleront de sa vive intelligence, de ses succès de barreau, de ses hautes destinées politiques, de sa compétence administrative et même de sa souriante physionomie bon temps. En présence du Souverain Juge qui discute et pardonne, le prêtre a le devoir d'oublier les charges et les honneurs qui passent pour rappeler seuls les mérites qui demeurent.

Sa vénérée compagne, de sainte mémoire, qui resta son ange gardien et fut souvent sa conseillère et son inspiratrice heureuse, l'avait surnommé : « le Bienfaisant ! », « Bienfaiteur du pays ! ». Tel est, en effet, le titre qui a été décerné à celui qui est notre gloire par la

justice et la reconnaissance de ses concitoyens, et cela sans distinction d'origine ni d'opinion.

Notre église, agrandie, restaurée, embellie, est la preuve durable, de pierre et de bronze, que, si son influence était au service de toutes les causes bonnes, elle s'exerçait aussi en faveur de la religion du peuple ; religion dont il avait vu de près de si beaux exemples qu'il en garda la foi et sut en partager les joies et les espérances.

Ce fut une question de souvenir atavique et d'éducation de son enfance, puisée sur les genoux d'une mère chrétienne.

Mort, sa bonté vivra, car dans la maison de Tourtel, la bienfaisance est tradition, j'allais dire quartier de noblesse !

Puisse l'hommage ému de notre regret et notre Memento à l'autel être à sa famille en deuil une consolation à sa douleur ! Amen.

Au cimetière, le maire de la commune a prononcé l'allocution ci-après :

Au nom du Conseil municipal et de la population de cette commune empressés à faire cortège à notre très regretté maire honoraire, j'ai le devoir et l'honneur d'exprimer devant cette tombe nos sentiments attristés de reconnaissance et de regrets.

Je n'essaierai pas de retracer la brillante carrière de M. Roger, ni de rappeler les succès dont sa vie active fut une série éclatante, au lycée d'abord, un peu plus tard au barreau, à la tête du contentieux de la Compagnie d'Orléans ensuite et enfin dans la politique.

Au Conseil général de la Dordogne dont il dirigea les travaux en qualité de président avec une rare compétence ;

A la Chambre des Députés, où sa magistrale éloquence lui permit de se mesurer, dans une discussion très importante et dans une joute oratoire des plus remarquables, avec l'homme d'Etat le plus illustre de l'époque, j'ai nommé Gambetta ;

Et à la Commission des Finances du Sénat où lui fut confié pendant six ans le rapport du plus gros budget de la République, celui de la guerre.

Partout, M. Roger sut remplir avec distinction les grands devoirs qui lui incombaient, s'acquitter des plus importantes fonctions au mieux des intérêts qui lui étaient confiés.

Partout il brilla au premier rang et se montra l'égal des hommes éminents qui, dans notre démocratie, sont arrivés aux premières places.

Mais, chez M. Roger, l'homme de cœur ne le cédait en rien à l'homme de talent ; ses succès, non plus que ses occupations multiples et absorbantes, ne lui faisaient pas oublier les intérêts de la petite patrie où il était né et où il jouissait des sympathies les plus précieuses et les plus sûres.

Aussi aimait-il à revenir souvent vers les ombrages de Tourtel, se reposer de ses fatigues et de ses veilles, et là à s'occuper d'embellir son cher Rouffignac.

C'est lui qui l'a doté de ses belles écoles, de son magnifique hôtel de ville et de tant d'autres œuvres durables qui sont et resteront le témoignage impérissable de sa sollicitude pour nous.

La jeunesse de Rouffignac apprendra de ses maîtres, dans la suite des âges, que c'est à M. Roger qu'elle doit son beau groupe scolaire, comparable à ceux des cités riches et populeuses.

M. Roger aurait voulu que les écoles de Rouffignac fussent spacieuses et confortables afin que la jeunesse trouvât quelque agrément à les fréquenter et qu'elle vînt

nombreuse y puiser un peu de cette instruction et de cette science qui lui avaient valu, à lui, dans le cours de son existence, des jouissances si pures et si enviées.

Oui, M. Roger, nous pouvons l'affirmer devant cette tombe, votre mémoire sera gardée fidèlement, précieusement par vos compatriotes et à tout jamais par les habitants de Rouffignac, qui sauront et se rappelleront les bienfaits qu'ils ont reçus de vous !

Lorsqu'une vieillesse trop hâtive est venue paralyser avant l'âge l'intelligence de celui qui n'est plus, le Conseil municipal, en souvenir des services rendus, lui a décerné le titre de maire honoraire, qui sera conservé dans les archives municipales, et affirmera la respectueuse reconnaissance de la population de Rouffignac pour son ancien maire, l'ancien sénateur Emile Roger !

Sa famille, si douloureusement éprouvée, nous permettra de nous associer à son deuil, et de lui offrir nos respectueuses condoléances !

La matinée, organisée par le Groupe d'Etudes au bénéfice du Noël des Enfants pauvres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, a obtenu dimanche un gros succès.

Les amateurs de la section théâtrale se sont fait applaudir dans un drame, *Don José*, et une amusante farce, *le Homard et les Plaideurs*. On a également goûté le programme musical exécuté par la fanfare et la section des mandolinistes.

M. Charles Jaspard, attaché au Service foncier de la Principauté, vient de recevoir de l'administrateur général de l'Exposition internationale de Balnéologie et de la vie balnéaire, qui s'est tenue cet été à Spa, sous les auspices du gouvernement belge, le diplôme d'honneur de médaille d'or.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans ses audiences des 19 et 20 décembre 1907, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour mendicité en réunion :

P. G., né à Nanterre (Seine), le 24 octobre 1889, électricien, sans domicile fixe, dix jours de prison ;

B. T., né à Marseille, le 26 janvier 1888, boulangier, sans domicile fixe, dix jours de prison.

Pour infraction à la police des chemins de fer :

D. A.-M.-L., né à Marseille, le 5 août 1889, garçon-boucher à Marseille, 25 francs d'amende (par défaut) ;

I. H.-M., né à Marseille, le 28 avril 1891, garçon-boucher à Marseille, 25 francs d'amende (par défaut).

Pour dommage volontaire à la propriété publique :

M. A.-H., né à Toulouse, le 17 décembre 1887, cuisinier, sans domicile fixe, 15 francs d'amende ;

C. J., né à Paris, le 11 décembre 1890, imprimeur, sans domicile fixe, 15 francs d'amende.

La Vie Artistique

THÉÂTRE

Après l'Offenbach atténué, l'Offenbach débridé. *Les Brigands* ont succédé à *la Jolie Parfumeuse*. C'est la plus volumineuse et l'une des meilleures partitions du maître de l'opérette. Sa verve, jamais en défaut, s'y dépense en fantaisies joyeuses dont l'outrance rebondit de bouffonnerie en bouffonnerie sans choir dans la vulgarité et se joue, avec un rare bonheur d'invention mélodique, parmi les combinaisons d'une orchestration tour à tour émue ou caricaturale, mais toujours délicate et savante.

Le livret de Meilhac et Halévy donne ample matière aux imaginations fantasques du musicien. Son comique tient de la charge d'atelier. Il en a l'imprévu et le laisser aller. Il est fait d'anachronisme et d'invraisemblance. Ce sont là des sources abondantes de rire. Mais, sous la farce énorme, il cache une observation très fine et une raillerie très judicieuse. En 1869, les échos du romantisme ne s'étaient pas encore apaisés. La descendance d'Hernani s'était répandue dans la littérature. Le brigand était à la mode. Il était beau, hardi, fatal, terrible aux hommes, galant avec les femmes. Ils l'enviaient; elles en rêvaient.

Ainsi que beaucoup de personnages romantiques, ce brigand n'avait, à la façon de la jument de Roland, qu'un seul défaut: celui de n'avoir jamais vécu. Le livret de Meilhac et Halévy tourne très spirituellement en dérision le fantôme déclamatoire façonné par les poètes de 1830 et leurs disciples. Comme la *Belle Hélène*, comme *Orphée aux Enfers*, c'est une parodie. Les premiers raillent le poncif classique; celui-ci crève la baudruche romantique. Falsacappa, le brigand moderne, n'oublie pas que, s'il est une heure pour le courage, il en est une pour la prudence, et le vieux Pietro, le burgrave des voleurs de grand chemin, s'il rappelle qu'en sa jeunesse il se plaisait à lier aux arbres de la forêt des dames peu vêtues et à regarder couler leurs larmes, gâte ce souvenir *byronien* et vraiment *satanique* en évoquant la « bonne pipe » (ô Dona Sol!) dont il agrémentait ce spectacle.

Envisagée de ce point de vue, l'œuvre des deux excellents écrivains n'est plus seulement une joyeuse bouffonnerie et un prétexte à couplets; c'est de la critique, de la critique fort juste et, ce qui ne gâte rien, de la critique gaie.

L'interprétation en a été très bonne. M. Berthaud a beaucoup d'allure et de chaleur dans le rôle de Falsacappa dont il porte sans faiblir le fardeau écrasant. Sa voix est sonore, sympathique et il la donne généreusement. M. Poudrier a trouvé une de ses meilleures interprétations dans le personnage de Pietro. A ses qualités ordinaires de comique, il a joint une bonhomie tout à fait charmante. M. Maurice Lamy est, à son ordinaire, d'une fantaisie très fine dans le rôle d'un trésorier qui a « mangé la grenouille ». M. Brunais présente un ahurissant chef de carabiniers. Les autres rôles d'homme sont tenus avec zèle et talent.

M^{lle} Marie Boyer a fait applaudir sa belle voix et son excellente diction dans les couplets de Fiorella, la fille du brigand. M^{lle} Thérèse Cernay a été un Fragoletto d'allure très crâne et de voix séduisante. M^{lle} Charley a été gracieuse en duc de Mantoue, encore que de voix un peu grêle et de jeu inexpérimenté. M^{lle} Fromentin, aimable travesti, M^{lle} Deroche, princesse un peu bourgeoise, et les grandes dames ou brigandes qui les entouraient ont complété un excellent ensemble.

Au deuxième acte, un divertissement espagnol a permis d'applaudir M^{lles} Charbonnel, Carrère et Luparia, ainsi que les coryphées et les dames du corps de ballet.

* *

L'on vient trop tard et tout est dit depuis quatre ans qu'*Au Temps Jadis* existe et qu'on le joue. Il y a six mois environ, nous avons eu nous-même l'occasion de louer l'ingéniosité du livret, l'agrément de la musique, la splendeur des décors, la richesse et l'exactitude des costumes. Nous avons revu gitanes, soldats, princes et princesses, et les chevaliers tout en fer, et les évêques tout en or, et les chevaux, (des chevaux vivants, oui Madame!) qui n'ont pas pris depuis la dernière fois l'habitude de la scène.

M^{lle} Bertrand a été de nouveau une Maïa gracieuse et bondissante, aux pointes impeccables. M^{me} Paglieri a mimé avec énergie et talent son rôle de vieille bohémienne. M^{lle} Charbonnel a montré son entrain et sa verve accoutumés dans le personnage du peintre Bréa. M^{lle} Derbel fut une élégante princesse de Savoie. M. Maury eut de la dignité et de la prestance en Jean II. M^{lle} Dell'Arsenia a fait applaudir les stances de la chanteuse de la Cour d'Amour, et M. Alex, le rondel du poète.

CONCERTS

L'élégance dans la gaité, la discrétion dans la mélancolie, la mesure et l'ordre dans l'abondance, l'aisance sans le laisser aller, la grâce sans la mièvrerie et la délicatesse raffinée sans l'afféterie, c'est l'art classique lorsqu'il se trempe d'émotion, c'est Racine, c'est Watteau et c'est Mozart qui, avec l'ouverture de la *Flûte enchantée*, ouvrait délicieusement le dernier concert classique.

Par un contraste assez piquant, cette page, où le génie reste si maître de lui-même et si sévèrement économe de moyens d'expression, était immédiatement suivie par la passionnée et tumultueuse symphonie *Roméo et Juliette* de Berlioz, dont M. Jehin a donné les trois parties principales pour orchestre: *Grande fête chez Capulet*; *Scène d'amour*; *Nuit sereine et Scherzo*; *la Reine Mab ou la Fée des songes*. Cette œuvre, tour à tour de puissance et de charme, a été rendue avec beaucoup de sentiment et de goût.

L'ouverture du *Vaisseau Fantôme* n'a pas été moins remarquablement traduite. Cette page dramatique, d'une sonorité puissante et pleine, a produit un grand effet.

La *Petite Suite d'orchestre* instrumentée par M. Büsser a été écrite par M. Debussy pour le piano à quatre mains. Elle ne nous révèle rien sur le compositeur dont ce n'est pas la plus récente manière, mais elle témoigne de l'art très délicat et savant de l'adaptateur.

Les airs de ballet de *Raymonda* ont terminé le concert sur une note brillante. Glazounow en a emprunté les thèmes à des mélodies hongroises. Il les a traités avec un art curieux qui justifie la réputation de cet auteur et qui a été vivement apprécié.

* *

Dimanche, MM. Corsanego, premier violon, et Jeanjean, clarinette-solo, ont fait applaudir leur virtuosité et leurs qualités d'expression, le premier, dans le *Concerto en Si mineur* de Saint-Saëns, le second, dans le solo du *Quintette en Ré majeur* de Mozart.

M. Jehin a obtenu, de son côté, un vif succès avec le gracieux *Scherzetto* dont il est l'auteur.

Jeudi 26 Décembre 1907, à 2 heures et demie
6^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. LÉON JEHIN

<i>Iphigénie en Aulide</i> (Ouverture).....	Gluck.
<i>Symphonie en Ut mineur</i> (n° 5).....	Beethoven.
<i>Le Tasse</i> (Lamento e Trionfo).....	Liszt.
(Poème symphonique).	
<i>L'Enterrement d'Ophélie</i>	Bourgault-Ducoudray.
<i>Les Adieux de Wotan</i>	Wagner.
(Incantation du Feu).	
Scène finale de l'opéra <i>La Walkyrie</i> .	

TIR AUX PIGEONS DE MONTE CARLO

Mercredi dernier, 14 tireurs ont pris part au *Prix d'Hiver*, handicap. MM. Robinson (31 m.), Spalding (20 m.) et Poizat (22 m.), tuant 4 sur 4, partagent les trois premières places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Sachs, Razzetti, Braghieri, Erskine, Davies.

Le *Prix de Décembre*, hand., a réuni, vendredi, 13 tireurs. M. Erskine (22 m.), tuant 9 sur 9, premier; M. Braghieri (27 m.) et baron A. de Tavernost (24 m.), tuant 8 sur 9, partagent les deuxième et troisième places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, Razzetti, Clément Duval, Hileret, Moncorgé.

Hier, 17 tireurs ont pris part au *Prix de Noël* (26 m. 1/4). MM. Davies et Clément Duval, tuant 6 sur 6, partagent les deux premières places; M. Moncorgé, tuant 5 sur 6, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. baron A. de Tavernost, Cooper, Erskine, Hileret, Sachs, Robinson, comte O'Brien, Owers, Mackintosh.

Jeudi 26 décembre: *Prix du Stand* (handicap). — 500 francs, ajoutés à une entrée de 40 francs. 1 pigeon.

Samedi 28 décembre: *Prix de Beausoleil* (handicap). — 500 francs, ajoutés à une entrée de 40 francs. 1 pigeon.

Lundi 30 décembre: *Prix de Cannes* (distance fixe). — 500 francs, ajoutés à une entrée de 40 francs. 1 pigeon à 26 mètres 1/4.

SUR LE LITTORAL

De Beausoleil :

Le Casino Municipal a donné cette semaine ses premières représentations de comédie. La troupe a débuté par la *Petite Peste*, l'œuvre très littéraire et très émouvante de Romain Coolus, où l'on a particulièrement applaudi M^{lle} Léa Syrdet, tout à fait remarquable dans le rôle de Marceline.

De Roquebrune :

Le parc Saint-Roman a ouvert ses portes dimanche dernier. Le beau temps avait attiré dans cet établissement un grand nombre de visiteurs qui se sont répandus sous les beaux ombrages et dans les allées sinueuses d'où l'on peut contempler l'admirable vue de la côte tout en écoutant un excellent orchestre.

PLANTES GRASSES EXOTIQUES aux jardins Saint-Martin

Il existe dans les jardins Saint-Martin une culture de plantes exotiques dont les débuts très modestes n'avaient paru d'abord dignes que d'encouragements. Depuis deux ans, cette collection botanique, un peu étrange, a pris une réelle importance et mérite de fixer l'attention.

Il est certain que l'acclimatation à Monaco d'une flore dont les types sont, pour la plupart, originaires du centre de l'Amérique, du Mexique et des régions tropicales n'a pas été réalisé sans un effort laborieux et persévérant.

Le succès d'une telle entreprise fait honneur à M. Gastaud, jardinier-chef des jardins publics de Monaco, et témoigne en faveur de la douceur du climat de la Principauté.

Avouons que, à première vue, le facies de ces produits du Nouveau-Monde est plus hétéroclite qu'attrayant.

Cette impression tient à l'aspect hirsute et à la physiologie zoomorphique de plusieurs de ces plantes qui semblent tellement étrangères à l'idée que nous nous faisons d'un végétal qu'il faut réagir contre un préjugé d'habitude pour n'y pas voir des déformations et des monstres.

Et puis les noms, sous lesquels M. Gastaud vous les présente, exigent, pour être retenus, un tel effort de mémoire!

Suivez-le, il vous montrera une Cactée aux formes variées et bizarres, l'*Anhalonium* qui ouvre la marche

d'une théorie de *cierges* verts ou blancs, glabres ou revêtus d'une pilosité soyeuse argentée, se dressant « comme des cierges » jusqu'à six mètres au-dessus du sol. Citons en deux pour mémoire : *Cereus validus*, *Cereus mandacaru*.

Un sujet, haut de sept mètres, et que sa taille oblige à chercher un appui, est cannelé comme une colonne antique, c'est le *Cereus macrogonus*.

Rien n'est plus étrange que le corps ondulant du *Cereus nycticalus* et du *Cereus serpentinus*, qui en dépit de leur nomenclature, ressemblent plus aux reptiles ophidiens des pampas qu'à des cierges d'église. A les voir ramper sur le nu de la muraille, on croirait qu'ils cherchent un trou pour s'y glisser et disparaître.

Le zoomorphisme s'accroît plus encore chez d'autres espèces. Il n'y a pas de métamorphoses, de déguisements que les Cactées ne se permettent. Les Orchidées, si recherchées, n'ont pas le privilège exclusif des emprunts à la nature animée. A la vérité, les Cactées ont des aspirations moins éthérées; elles seront oursin *Echinocactus concinus*; elles se feront hérisson *Echinopsis divers*, mais qui contestera à ces aspirations un caractère de haute gravité lorsqu'elles revêtent la forme du chef vénérable d'un vieillard à cheveux blancs, *Pilocerus senilis*. La Cactée est un Protée insaisissable; tous les règnes du monde sont ses tributaires: la voilà vis à vis d'Archimède *Echinocactus ornatus*, tout à l'heure elle sera rocher *Cereus Peruvianus-mons-truosus*.

Nous connaissons mieux l'*Opuntia*, amie de nos falaises, où elle fournit, sous le nom de figues de Barbarie, un dessert astringent à l'appétit des gamins. Mais après avoir parcouru la collection des jardins Saint-Martin, il faut bien reconnaître que cette humble servante des petits est la parente pauvre, la cendrillon, d'une famille orgueilleuse et singulièrement riche. Pour vous en convaincre, comparez le figuier de Barbarie *Opuntia ficus indica* avec ses proches opulents, vêtus de pourpre, parés d'étincelantes aigrettes. Qu'ils s'appellent *Opuntia salmiana*, *Opuntia anacantha* ou autrement, il y a entre ceux-ci et celle-là toute la distance d'un désaveu.

Cette description nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à signaler en passant quelques-unes des richesses de cet intéressant jardin.

Aimez-vous les plantes à grandes feuilles? Celles d'un énorme *Fourcroya*, que vous y verrez, n'ont pas moins de deux mètres cinquante centimètres de longueur. Aimez-vous les tiges hautes et grêles? Vous trouverez deux *Opuntia monacantha* qui dépasseront cinq mètres. On vous montrera une *Crassula portulacea* géante, une *Opuntia leucotricha* de première force...

Le développement de ces arbustes est un indice en faveur de leurs conditions d'acclimatation sous le ciel bleu de Monaco.

Et ces espèces originaires des zones tropicales, qui passent la mauvaise saison en pleine terre et sans abri, n'en sont-elles pas aussi une indéniable preuve?

Il faut s'en tenir à des indications, à un aperçu superficiel. Cette note n'est destinée qu'à attirer l'attention sur ce monde d'outre-mer, qui dort en attendant le réveil du printemps.

APERÇUS

DE LA

VIE COMMERCIALE CHINOISE

par M. E. IZARD

PRÉFACE

Confucius a écrit, il y a bien des siècles: « On reconnaît qu'une *idée est bonne* lorsque dans son pays d'origine, elle ne recueille que des sourires et qu'à l'étranger on se hâte d'en faire profit. »

Jusqu'à ce jour, il a été de bon ton de sourire de tout ce qui pouvait concerner la Chine — pays de potiches et de magots. — La fièvre d'affaires, qui brusquement a succédé à cette douce ironie, montre combien juste est la parole du grand philosophe chinois.

Dans le présent travail, on s'est proposé d'embrasser l'ensemble de la vie économique de la Chine et de reconnaître les caractères de l'évolution industrielle qui s'y dessine.

Les renseignements commerciaux concernant le Céleste-Empire sont épars dans une foule d'ouvrages, difficiles à consulter et dont beaucoup se contredisent.

De plus, ils se réfèrent à des notions générales, ou à des cas trop particuliers; il était intéressant de présenter une vue d'ensemble, basée sur des documents officiels.

Nous nous sommes surtout inspiré des conseils de ceux qui, ayant de longues années vécu côte à côte avec le Céleste, en connaissent à fond la mentalité et les besoins (si tant est que l'on puisse jamais pénétrer au fond d'une âme chinoise!)

La traduction du dernier rapport décennal des douanes chinoises (*Decennial reports on the trade of the Inspector general of customs*, Shanghai, 1906), nous a fourni, d'autre part, une grande partie des notes qui vont suivre.

Le tout permettra d'établir une opinion sur la vie commerciale d'un peuple qui représente le quart de l'humanité.

E. IZARD.

AVANT-PROPOS

Le Péril Jaune.

Jusqu'à ces dernières années, la Chine, prise en bloc, était à peu près au même niveau économique que l'Europe au XVII^e siècle.

Nation casanière par excellence, elle méritait cette pittoresque image d'un de ses philosophes: « Nous sommes, disait-il, dans la mentalité de l'homme qui, du fond d'un puits, regarde la margelle du ciel au-dessus de sa tête et s' imagine être au centre du monde. »

Les hommes d'Etat du Céleste-Empire ont enfin compris qu'il faut bon se hausser jusqu'à la margelle et regarder au delà; dès maintenant, la masse intelligente et active du pays prend goût à la vie moderne et une Chine nouvelle se prépare.

Cette évolution de la Chine a donné naissance au fameux *Péril Jaune*, épouvantail qu'on agit de temps en temps pour justifier la politique européenne en Extrême-Orient.

Que doit-on exactement en penser?

Des esprits chagrins, ou ceux qui veulent ignorer les lois qui régissent l'évolution des sociétés, se sont élevés contre l'idée extrêmement dangereuse, à leur point de vue, d'aider à la modernisation de la Chine. Tout progrès de l'Empire du Milieu leur apparaît comme une menace et ils ont imaginé le « fameux Péril Jaune », nouvelle épée de Damoclès suspendue au-dessus de l'Europe.

D'après eux, il n'est qu'un procédé: profiter de la faiblesse actuelle de la Chine pour la *dépecer* et en répartir les lambeaux entre les peuples d'Occident. Le Colosse Jaune ayant perdu son homogénéité ne serait donc plus à craindre!

La leçon que le Japon a donnée au monde hante bien des cerveaux, et, a priori, les craintes exprimées plus haut semblent justifiées.

Une étude un peu approfondie de la *question chinoise* montre clairement qu'aucune analogie n'est possible entre la Chine et le Japon et que, s'il est un danger, il sera créé par l'Occident *lui-même* et non par les Célestes.

Nous écartons d'abord le *danger militaire*.

L'armée chinoise fait certainement de rapides progrès, mais de longtemps encore toute organisation militaire chinoise aura un caractère purement *défensif*; le contraire est une impossibilité absolue. L'esprit essentiellement pacifique des Chinois s'accommode mal des visées belliqueuses des Européens et leur patrie est assez vaste pour suffire à leurs ambitions. Ils veulent garder intangible le sol de leurs ancêtres, être maîtres chez eux, ne plus subir la fêrule occidentale! Qui oserait les blâmer? Si donc leur armée *future* est une menace, cette menace n'atteindra que ceux dont les intentions seront contraires à leur droit le plus strict: *celui du propriétaire*.

Très subtil en affaire comme en politique, le Chinois n'ignore point qu'il n'y a rien à gagner à des conflits armés.

C'est dans le seul domaine économique qu'il luttera.

Le danger, s'il existe, est seulement là; nous allons voir qu'il n'est pas non plus bien proche et que toutefois il peut être détourné, nous dirons plutôt *canalisé*. Tout d'abord, arrêter l'évolution de la Chine vers la vie moderne est chose impossible; le branle est donné, lentement, mais sûrement le colosse chinois avancera vers le Progrès. Nous l'avons déjà dit, dans une étude antérieure, *le temps*, facteur essentiel de la dégénérescence des nations, cause de l'état actuel de la décrépitude de la Chine, entre enfin en jeu et commence à compter pour elle; par suite, le progrès est certain, et il peut arriver sans violence, surtout sans violation d'aucun droit, par le simple jeu des lois sociales.

La stagnation mentale disparue, l'activité économique de la génération nouvelle l'emportera sur l'esprit conservateur des anciens Célestes.

Est-ce un bien, est-ce un mal pour l'Europe?

Il apparaît de plus en plus que le progrès moderne consiste à donner au plus grand nombre d'êtres humains la plus grande somme de bien-être physique et intellectuel. C'est cette poussée moderne vers le « bien-être » qui va se heurter à la surélévation de prix de toutes choses, par suite de la lutte entre les producteurs et les consommateurs.

Pour que l'harmonie, l'équilibre s'établissent, il faut donc chercher à développer la production parallèlement avec la consommation. L'évolution économique de la Chine répond précisément à ce besoin, qui est un besoin mondial.

D'autre part, l'Europe est-elle menacée de la concurrence de l'industrie asiatique? En tant qu'industrie, nous disons catégoriquement non; nous nous gardons, par contre, d'affirmer qu'il ne viendra pas un jour où l'immense réserve de main-d'œuvre asiatique ne viendra pas en concurrence avec l'Europe et l'Amérique. C'est à nous de faire en sorte que cette main-d'œuvre reste en Chine, et pour cela il faut qu'elle puisse s'utiliser sur place, par suite d'un mouvement industriel intense.

Le développement de ce mouvement industriel ne peut, d'autre part, être un danger pour nous, car l'effort effectué peut être absorbé en entier par le colosse chinois. Il faut bien comprendre qu'un peuple qui évolue se crée des besoins, et que ces besoins sont d'autant plus grands, d'autant plus raffinés que le développement mental de la race est plus accentué.

Lorsque les 400 millions de Célestes, qui aujourd'hui vivent très pauvrement, connaîtront tout le confort de la vie moderne, il n'y aura pas assez d'usines dans l'Europe entière pour suffire à leurs besoins. Il y a donc loin d'un danger de surproduction et par suite de concurrence pour l'Occident.

Au contraire, bien longtemps, très longtemps encore, la Chine sera un champ d'activité admirable pour nos industriels et nos commerçants, et il en découlera une évolution pacifique, calme, laborieuse, profitable à tous.

En Chine, il n'y a pas de capitaux; le peuple est prodigieusement pauvre, n'a pas d'économies, et les quelques chinois classés comme riches seraient des gens dans l'aisance, rien de plus, en Europe.

D'autre part, le gouvernement disposait jusqu'à ce jour d'un budget *inférieur* à celui de la seule *ville de Paris*!

* *

Chaque fois que les Chinois ont voulu monter des usines sans le secours d'étrangers, le résultat a été lamentable. Ils ont appliqué à ce genre d'opérations le procédé qui leur est familier en affaires. On est allé de l'avant avec un capital insuffisant.

Bien des usines n'ont même pas pu ouvrir leurs portes faute de capitaux suffisants pour l'exploitation!

Pour celles (filatures de soie ou de coton) qui ont pu se mettre en marche, le résultat a été absolument misérable.

« Le népotisme, a écrit M. Bard (1), est la plaie de la « Chine; les Chinois disent que lorsqu'on allume un feu, « toute la famille doit avoir chaud! Aussi, dès qu'une « usine s'ouvre, toute la famille et une armée de recom-

(1) Bard. — Les Chinois chez eux. — Collin, Paris, 1905.

« mandés de tous genres viennent s'y établir, au plus grand dommage de l'affaire.

« L'inaptitude provisoire des Chinois pour l'administration est confirmée dans toute affaire un peu importante ; on pourrait citer toutes celles qui ont été créées par eux : les hauts fournaux de *Hanyang*, en face de Hankeou, montés par le vice-roi Chan-Chi-Tong, admirablement organisés par les ingénieurs belges, ont été l'objet de désordres et de gaspillages sans nom, tant qu'il y a eu des directeurs et des administrateurs chinois.

« La filature de soie, celle de coton, appartenant au vice-roi à Ouchang, ont été le théâtre des mêmes abus. On peut affirmer que, partout et pendant longtemps encore, où il y aura une direction chinoise, l'affaire est à peu près certaine de sombrer, par suite du désordre, de l'impéritie et surtout de l'esprit carottier et pillard des Chinois. »

Ce n'est donc pas des entreprises officielles que sortira le *Péril jaune*.

En résumé, on peut envisager l'avenir avec calme. L'Europe a les capitaux ; elle a devant elle de longs siècles d'expérience et il est absolument impossible qu'un peuple né d'hier à la vie industrielle soit en état de la supplanter avant fort longtemps.

On peut donc, on doit même, s'intéresser au mouvement économique qui se fait jour en Chine ; il sera certainement des plus profitables à ceux qui les premiers auront su y prendre place.

Pour cela, il est indispensable de connaître les divers rouages qui président encore, en Chine, aux relations commerciales.

(A suivre).

E. IZARD.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Le Docteur Baumgartner

(l'été à Baden-Baden) vient d'ouvrir une clinique pour les *maladies de femmes* et *accouchements*, 2, boulevard de l'Observatoire, villa Herakleia. Consultations de 10 heures à midi.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER, docteur en droit
Notaire à Monaco.

SOCIÉTÉ ANONYME

DE

L'HOTEL ET DU RESTAURANT DE L'HERMITAGE

(PREMIÈRE ASSEMBLÉE)

AVIS DE CONVOCATION

Les souscripteurs des actions de numéraire de la Société anonyme en voie de formation dite : **Société de l'Hotel et du Restaurant de l'Hermitage**, dont le siège social sera à Monaco, section de Monte Carlo, à l'Hotel de l'Hermitage, sont convoqués par les fondateurs en première assemblée générale constitutive, en l'étude de M^e LE BOUCHER, notaire à Monaco, le **Samedi 28 Décembre 1907, à 3 heures de l'après-midi.**

ORDRE DU JOUR :

- 1^o *Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et versement ;*
- 2^o *Nomination d'un ou plusieurs Commissaires chargés de faire un rapport à la deuxième Assemblée générale sur les apports en nature et sur les avantages particuliers stipulés par les Statuts.*

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
6, Rue Caroline, Condamine, Monaco.

F. DAGNINO et CH. PASSERON, propriétaires-directeurs

AVIS

(Première insertion)

M. Charles Limone, restaurateur à Beausoleil, porte à la connaissance du public que, par jugement du vingt décembre courant, le Tribunal de Commerce de Nice a homologué son concordat.

AGENCE DEFRESSINE. — MONTE CARLO
Vente de fonds de commerce.

AVIS DE VENTE (PREMIÈRE PUBLICATION)

Suivant acte sous signatures privées en date à Monaco du dix-neuf décembre mil neuf cent sept, enregistré, M. Paul Amayenc, propriétaire, demeurant à Peyruis (Basses-Alpes), a acquis de : 1^o M^{me} Magdeleine (dite Claire) Niel, hôtelière, demeurant à Monaco, veuve en premières noces de M. Junior BRETUVILLE et en deuxièmes noces de M. Félicien Gueit ; 2^o M^{lle} Marie-Thérèse Gueit, sans profession, demeurant à Monaco, et 3^o M. Émile Agarrat, comptable de première classe de la Marine et M^{me} Marie-Louise Gueit, son épouse, demeurant ensemble à Toulon,

Le fonds de commerce d'hôtel-restaurant avec bar, exploité par les vendeurs à Monaco, boulevard Charles III, sous le nom d'*Hôtel des Quatre-Saisons*.

Faire toutes oppositions en l'Agence Defressine, où M. AMAYENC a élu domicile.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Par acte sous seing privé du 23 décembre 1907, enregistré, la Société en nom collectif, formée suivant acte sous seings privés du 31 décembre 1904, enregistré et publié, pour l'exploitation du *Carlton-Hôtel* à Monte Carlo, a été dissoute d'un commun accord.

M. Montaldi devient seul propriétaire de tout l'actif du *Carlton-Hôtel* et il est seul chargé de payer le passif.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la *Condamine, 6, rue Caroline*, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de *Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.*

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Voyages à itinéraires facultatifs de France en Algérie en Tunisie et aux Echelles du Levant (ou vice-versa)

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs, de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1^o Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M.-Algérien, Est-Algérien, Etat (lignes Algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touache), ou par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur ; — 3^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries Maritimes. — Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou compter pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité. — Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries Maritimes. — Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.
Demande de carnet. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Billets simples de France en Espagne

Les principales gares du réseau P.-L.-M. (Paris, Dijon, Lyon, Marseille, etc.), délivrent, toute l'année, des billets directs simples pour Barcelone.

Consulter le *Livret-Guide-Horaire-P.-L.-M.* vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares.

Nettoyage à Sec spécial. *Gants depuis 0 f 25.*
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. — Magasin : villa Paola, 25, boulevard du Nord **Monte Carlo**

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.
Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 15 au 22 Décembre 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	y. à vap. Perlonga, angl.	Maynard	Sur lest.
Id.	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Cassis	chal. Limousin, fr.	Plaucheur	Matériaux.
Saint-Tropez	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Vin.
Id.	cutter Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Sable.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Cannes	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Gay	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Gandillet	Id.

DÉPARTS du 15 au 22 Décembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	y. à vap. Perlonga, angl.	Maynard	Sur lest.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Menton	cutter Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Vin.
Id.	cut. Saint-Michel, fr.	Dalest F.	Ferrailles.
Saint-Tropez	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Sur lest.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Gay	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Gandillet	Id.